



L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	06/06/2025
Date d’Affichage	06/06/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	9
Votants	12

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Anthony PRUNIER, Mr Nicolas MARTINAIS (arrivé à 20h30).

Absents excusés :

Mr Michel LEBouc donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS,
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,
Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN.

Absents :

Mme Sylvie COUPE.

N°091-2025**Affectation de Résultat - budget Assainissement**

Monsieur le Maire, suite au courrier de la Préfecture du 20/05/2025, présente aux membres du Conseil Municipal, l'affectation de résultat au budget Assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D’AFFECTER** la somme 9 622.66 € à l'article 1068 en investissement pour financer les opérations de travaux en 2025.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

